



OISEAU CLUB LORIENTAIS

Fondé en 1960 , Associé aux fédérations :

ROB : Région Ornithologique de Bretagne

UOF : Union Ornithologique de France

COM : Confédération Ornithologique Mondiale

Siège : Maison des Associations, 12 rue Colbert, 56100 LORIENT

CHAMPIONNAT DU MORBIHAN 2018

REGLEMENT DE LA BOURSE AUX OISEAUX

Article 1 : La bourse vente d'oiseaux de cages et de volières organisée lors du Championnat du Morbihan 2018 à la salle Jean-Louis Rolland à 29300 REDENE , est ouverte aux éleveurs des quatre Clubs du Département participant au Championnat.

Article 2 : Le nombre d'oiseaux est illimité. Aucun droit d'engagement ne sera demandé. Les prix sont libres de droit.

Une feuille de vente sera remise à chaque éleveur pour traçabilité et sera conservée par l'Oiseau Club Lorientais pendant un an.

Article 3 : Tous les oiseaux devront impérativement être bagués. Tout oiseau non bagué sera refusé.

Article 4 : Tous les oiseaux présentés à la vente devront être logés dans des cages de concours propres et avec un maximum de deux oiseaux par cage.

Article 5 : Un contrôle vétérinaire sera effectué à la réception des oiseaux le dimanche 28 octobre 2018 .

Article 6 : Le comité organisateur ne sera pas responsable en cas de pertes, accidents, vols ou mortalités qui pourraient survenir durant l'exposition.

Article 7 : L'accueil des oiseaux de la bourse se fera le dimanche 28 Octobre de 8h00 à 9h00.

Le Président de l'O.C.Lorientais

Albert Chaudron